



SAISON : 2024 / 2025
CERCLE JUDO RIXHEIM
Loisirs

Nom & Prénom de l'inscrit (en MAJUSCULES) :

.....

Né (e) le : à

Sexe : Féminin Masculin

Grade : obtenu le :

Adresse :

CP / Ville :

Téléphone (fixe et portable) :

eMail : @
(en MAJUSCULES)

adhère au CERCLE JUDO RIXHEIM.



Avec ma signature, je reconnais avoir lu et approuvé les conditions d'adhésion indiquées au verso de cette feuille.

Fait à Signature

Le

Joindre impérativement un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Judo.

Tarifs Payable par chèque à l'ordre du CERCLE JUDO RIXHEIM ou en liquide (*sous enveloppe avec les nom et prénoms de l'inscrit*).

1. Licence assurance F.F.J.D.A. 41 €

2. Cotisation annuelle

1^{er} membre

88 €

2nd membre de la famille

70 €

_____ €

TOTAL : _____ €

Réservé au CJR :

Cours choisi

Vendredi aprem

Payé en Liquide / _____ chèque(s)

Certificat Médical / Attestation sur l'honneur

Licence saisie



SAISON : 2024 / 2025
CERCLE JUDO RIXHEIM
Loisirs

Conditions d'adhésion au Cercle Judo Rixheim

- J'autorise le Cercle Judo Rixheim à souscrire via internet une Licence FFJDA pour la présente saison permettant de bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (textes disponibles sur www.ffjudo.com).
- Autorise le professeur ou un responsable du club présent au cours à prendre les mesures qu'il jugera nécessaires en cas d'urgence médicale et que les soins immédiats nécessaires soient dispensés par l'autorité médicale compétente la plus proche.
- Autorise à titre gratuit le CJR à publier images, photos, vidéos prises de moi-même, lors d'évènements sportifs sur tout support de communication que pourrait utiliser le club (site web, journaux...) en vue d'une promotion de ses activités.
- Déclare accepter qu'aucun remboursement de cotisation ne sera possible en cas d'abandon de l'activité en cours de saison et ce quelle qu'en soit la raison.
- Reconnais avoir été informé de l'obligation légale de fournir avec le dossier d'inscription au CJR un certificat médical pour la pratique du Judo. Certificat à fournir lors de mon inscription et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo sur le passeport Judo.
- Dans l'attente de la fourniture du certificat médical, malgré les risques potentiels encourus, et si je souhaite néanmoins participer aux cours, je décharge le club, ses dirigeants et ses professeurs de toute responsabilité qui pourrait être recherchée en cas d'accident et en particulier pour tout accident consécutif à une inaptitude médicale personnelle.